

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE
Association Les Sentiers de l'Amitié
18 OCTOBRE 2019

La séance est ouverte à 18 H 15

Les adhérents ont été convoqués dans les délais impartis.

L'association compte 150 membres. Le quorum nécessaire au bon déroulement est de 75 présents ou représentés. Il ressort des feuilles d'émargement que 109 adhérents sont présents ou représentés. L'Assemblée Générale Ordinaire peut donc se tenir valablement.

Monsieur Christian MANGIN est nommé Président de séance, Paul DUFRESNE assurera le secrétariat.

Le président de séance remercie de leur présence les membres de l'assemblée.

RAPPORT MORAL :

Le président de l'association donne lecture de son rapport moral. A son issue il demande à l'auditoire si un ou des adhérents souhaite (nt) poser des questions.

A la suite des débats ce rapport est soumis au vote.

Votants : 109

Abstention : 0

Contre : 0

Pour :109

Le rapport moral est approuvé.

RAPPORT FINANCIER

La trésorière présente les comptes qui font apparaitre un résultat de 328,21 €.

Les adhérents sont invités à poser leurs questions. Après débat le rapport financier est soumis au vote

↳ CH

Votants : 109

Contre : 0

Abstention : 4

Pour : 105

Le rapport financier est approuvé.

PREVISION BUDGETAIRE

L'équipe en charge de la trésorerie présente un budget prévisionnel pour l'exercice 2019/2020 en accord avec le conseil d'administration. Un débat est proposé aux adhérents ; après discussion ce budget est soumis au vote.

Votants : 109

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 109

Le budget est approuvé.

COTISATIONS

Il est proposé de maintenir les cotisations à 25 € par personne/an. Cette proposition est soumise au vote.

Votants : 109

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 109

Cette proposition est approuvée.

VEILLE LEGISLATIVE

Philippe BILLEROT informe l'Assemblée des textes législatifs encadrant les voyages organisés par les associations. Nous avons dû consulter un juriste (gratuitement) devant les éventuels risques et obligations. En l'état nous pouvons continuer nos voyages sans « organisateurs externes », mais nous instaurons une veille permanente sur le sujet.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ont été élus en 2017 pour 3 ans :

Mesdames : BERSEGOL Martine, BOUCHALOIS Joscelyne, HURST Marie-France, PRIEUR Pascale.

Messieurs : BILLEROT Philippe, DELCLEF Daniel, DUFRESNE Paul, HURST André, LECLER Roger, VANQUELEF Vaninge, VON EUW Gérard.

Madame WOLK Régine a été élue en 2018 pour les deux ans restants, au Conseil d'Administration, en remplacement de Monsieur ROGER LECLER.

Madame PASCALE PRIEUR présente sa démission dans une lettre lue par le président, acte-lui en est donnée

Monsieur PATRICK LIBERGE présente sa candidature pour l'année restante.

Cette candidature est soumise au vote.

Votants : 109

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 109

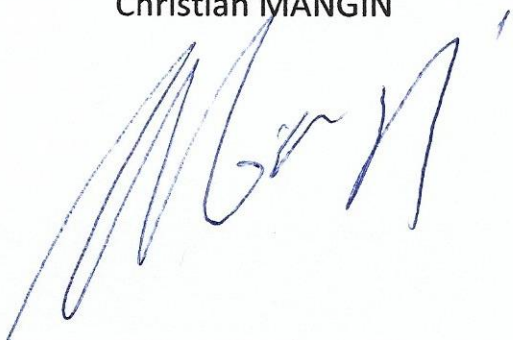
Monsieur PATRICK LIBERGE est nommé au Conseil d'administration.

La séance est levée à 19 heures 30.

Les documents relatifs à cette Assemblée seront déposés auprès de l'administration conformément à la législation sur les associations.

FAIT à Luzarches, le 18 OCTOBRE 2019

LE PRESIDENT DE SEANCE
Christian MANGIN



LE SECRETAIRE DE SEANCE
Paul DUFRESNE

